

**Service général de la Gestion  
de l'Enseignement supérieur**

**CIRCULAIRE N° 3453**

**DU 08/02/2011**

**OBJET :** Hautes Ecoles

**Circulaire informative « Le guide des étudiants dyslexiques. Comment les aider ? » édité par l'Association belge des Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage (APEDA).**

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et service :** Enseignement supérieur non universitaire de type court et type long

**Période :** Année académique 2010-2011

- A Mesdames les Directrices et à Messieurs les Directeurs de catégorie pédagogique des Hautes Ecoles

**- Pour information :**

- A Mesdames les Directrices-Présidentes et à Messieurs les Directeurs-Présidents des Hautes Ecoles
- Aux Pouvoirs organisateurs des Hautes Ecoles

**Autorité :** Ministre

**Signataire :** Jean-Claude MARCOURT

**Gestionnaire :** Direction générale de l'Enseignement non obligatoire et de la Recherche scientifique

**Personnes ressources :**

Isabelle CRAVILLON – Attachée – tél. 02/690.87.97 – Fax 02/690.87.76

Réf: DGENO&RS/MA/IC Nbre de pages : 3

L'Association belge des Parents d'Enfants en Difficulté d'Apprentissage (APEDA) propose une brochure destinée aux enseignants de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur intitulée « Le guide des étudiants dyslexiques, comment les aider ? ».

Ce guide fait suite au « petit guide des dyslexiques » paru en septembre 2008 et destiné aux enseignants de l'enseignement fondamental. Vu l'intérêt massif de ce premier guide auprès des enseignants, l'APEDA a souhaité s'adresser également aux enseignants de l'enseignement secondaire et supérieur.

Cette brochure, conçue comme un outil de première ligne, propose une présentation synthétique de la problématique de la dyslexie, une liste de comportements et de signes révélateurs, ainsi que « des aménagements réalistes » pouvant aider les enseignants au quotidien sans pour autant qu'ils consacrent plus de temps à leurs préparations ou qu'ils passent plus de temps avec l'élève dyslexique au détriment des autres.

Cette plaquette, fruit d'une concertation pluridisciplinaire, a tout son sens dans la mesure où certains enfants dyslexiques parviennent encore, en primaire, à ne pas être identifiés et ne sont que tardivement ou parfois jamais diagnostiqués. Ce défaut de diagnostic ou une méconnaissance du trouble récurrent mène souvent à une mauvaise compréhension de l'élève et de ses difficultés, qui peuvent être confondues avec de la paresse ou une intelligence limitée, au risque d'entraîner des troubles psychologiques irréversibles (manque de confiance, démotivation, dévalorisation, relations conflictuelles avec l'entourage).

De plus, l'enfant dyslexique deviendra un adolescent, puis un adulte dyslexique. Il faudra dès lors pouvoir lui apporter différentes aides durant les études secondaires et supérieures. Face aux besoins spécifiques de ces élèves, une aide logopédique seule est souvent insuffisante ; une approche coordonnée et cohérente des divers intervenants (enseignants, parents et logopèdes) sera bien plus porteuse et efficace.

La complexité, pour les enseignants, c'est qu'il n'existe pas une seule et unique façon d'aider les élèves dyslexiques car les difficultés se manifestent de façon variable et s'accompagnent souvent de troubles associés.

Malgré cette complexité, il est possible de soutenir ces élèves. L'objectif de ce guide est donc d'expliquer la manière de les aider et quelles réponses proposer face aux difficultés de lecture, d'orthographe, de concentration, d'organisation, de mémorisation et d'encadrement.

Je vous invite à prendre connaissance de la brochure « Le Guide des étudiants dyslexiques, comment les aider ? » et à la diffuser auprès de vos étudiants. Un bon de commande est annexé à la présente et est également téléchargeable sur le site de l'APEDA ([www.apeda.be](http://www.apeda.be)).

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à cette circulaire.

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Jean-Claude MARCOURT.



A.P.E.D.A.  
a.s.b.l.



LE GUIDE DES ETUDIANTS DYSLEXIQUES

**BON DE COMMANDE POUR LES ECOLES, HAUTES ECOLES ET UNIVERSITES**

Nom de l'établissement scolaire : .....

Nom de la direction.....

Adresse (rue, n°) : .....

Code postal : .....Localité : .....

Téléphone : ..... E-mail: .....

Il vous suffit de nous renvoyer le bon de commande :  
par email ou [secretariat@apeda.be](mailto:secretariat@apeda.be) ou  
par courrier - Avenue du Prince Héritier, 10 - 1200 BRUXELLES

Prix (Frais administratifs compris) : .

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1 guide 6,50 €  | <input type="checkbox"/> 5 guides 23 €   |
| <input type="checkbox"/> 10 guides 40 €  | <input type="checkbox"/> 20 guides 75 €  |
| <input type="checkbox"/> 30 guides 110 € | <input type="checkbox"/> 50 guides 180 € |

*Veillez cocher le nombre de guides que vous souhaitez commander et indiquer en communication de votre paiement le nom de votre établissement et le nombre de guides commandés. La livraison sera faite dès réception du paiement sur le compte de l' APEDA asbl BE 27 0680 1632 0073 .*

Fait le .....

Merci d'avance.

Avec le soutien du CLUB ROTARY Bruxelles-Nord , de la



et de [www.apeda.be](http://www.apeda.be) .